CRITÈRES D’IDENTIFICATION des PRINCIPALES FONCTIONS

Comment reconnaître les principales fonctions syntaxiques ?

Certains critères (= les propriétés de chaque fonction) seront plus pertinents que d’autres pour identifier la fonction d’un mot ou d’un groupe de mots.

Il faut en connaître plusieurs pour toujours vérifier, car de nombreuses fonctions partagent les mêmes critères d’identification, et peuvent de ce fait facilement se confondre.

Fonction sujet

**→** Critère sémantique

Le sujet fait généralement l’action du verbe.

On peut donc poser les questions *qu’est-ce qui ? , qui est-ce qui ?* après le verbe pour trouver un sujet.

**→** Critère morphologique

Le sujet donne ses marques de personne et de nombre au verbe, c’est lui qui régit son accord.

Le sujet est souvent un nom ou un pronom

**→** Critères syntaxiques pertinents :

⦁ critère de la place du mot dans la phrase

Le sujet est généralement avant le verbe, et placé près de lui.

⦁ opération de substitution

On peut remplacer un GN qu’on suppose être un sujet par un pronom dont on est sûr qu’il est sujet.

ex : De nombreuses images de très grande qualité composent ce livre. > Elles / celles-ci composent ce livre.

De même, en remplaçant un pronom par un nom on rend plus visible le lien sujet -verbe dans des cas plus difficiles. On peut toujours remplacer un pronom par le mot qu’il représente.

ex : Les feuilles qui sont dans la poubelle sont déchirées.

les feuilles sont dans la poubelle

(*qui* remplace *les feuilles,* comme *les feuilles* est le sujet, alors *qui* est également sujet )

⦁ opération de suppression

Le sujet est une fonction essentielle, on ne peut donc pas le supprimer.

**/!\** aux sujets inversés - à ne pas confondre avec un COD

ex : Derrière les verbes se cachent parfois des sujets inversés.

Fonction attribut du sujet

**→** Critère sémantique

Comme son nom l’indique, l’attribut du sujet «attribue» une qualité au sujet. Il se rapporte donc au sujet de la proposition. Sujet et attribut ont le même référent ( = représentent la même chose)

ex : Ce journal paraît intéressant (attribut) / Ce journal paraît le lundi. (compl essentiel de temps)

**→** Critère morphologique

L’attribut s’accorde avec le sujet. C’est souvent un adjectif.

**→** Critères syntaxiques

⦁ critère de la place du mot dans la phrase

Il se trouve derrière UN VERBE D’ ÉTAT :

> être, sembler, paraître, devenir, rester, demeurer, avoir l’air, passer pour, être considéré comme

⦁ opération de substitution

On peut remplacer le verbe d’état par le verbe *être*

ex Il paraît, il semble intéressant <=> il est intéressant.

⦁ opération de suppression du verbe qui introduit un attribut

L’attribut du sujet est une fonction essentielle, on ne peut donc pas le supprimer.

**/!\** à ne pas confondre attribut du sujet et COD. C’est le type de verbe (verbe d’état ou non) qui permet de les distinguer.

Fonction Complément d’objet ( COD et COI)

**→** Critère sémantique

Un CO est sélectionné par le verbe, il y a un lien sémantique entre les deux. Le verbe induit un certain type de CO.

ex : *mange*r induit un CO concret, « comestible» ; *écrire* suppose un CO qui désigne le résultat de l’écriture : un livre, une lettre, un message.

On peut poser les questions «qui ? quoi?» après le verbe pour trouver son COD

**→** Critère morphologique

Comme le sujet, le CO est une fonction nominale, assumée par un nom ou un équivalent du nom : pronom ou verbe à l’infinitif.

**→** Critères syntaxiques :

⦁ critère de la place du mot dans la phrase, opération de déplacement

Quand un CO est un GN, il est placé après le verbe, dans une phrase qui n’est pas interrogative.

Il fait partie du groupe verbal.

Quand c’est un pronom, il est avant le verbe.

Ex : On mange les pommes . On les mange.

⦁ opération de suppression

Le COD est une fonction essentielle, car sa suppression engendre un sens très différent,

senti comme un manque d’informations.

ex : Il recopie. Il fait. Il cherche.

Fonction complément circonstanciel

**→** Critère sémantique

Comme son nom l’indique, le complément circonstanciel permet de compléter un énoncé minimum (sujet, verbe) en indiquant les circonstances de la situation.

Un complément circonstanciel possède donc des valeurs logiques : cause, but, temps, manière, lieu...

C’est en posant les questions relatives à ces valeurs logiques que l’on détermine la valeur du complément circonstanciel : quand ? où ? pour quoi ? pourquoi ? etc.

ex : Chaque été ils partent en Bretagne pour se reposer avec leurs enfants pendant trois semaines.

**→** Critère morphologique

Représenté le plus souvent sous la forme d’un groupe nominal prépositionnel, ou d’un adverbe.

**→** Critères syntaxiques :

⦁ critère de la place du mot dans la phrase, opération de déplacement

Le complément circonstanciel est un complément de phrase, on peut donc le déplacer.

⦁ opération de suppression

On peut également le supprimer.

Fonction complément essentiel (de lieu, temps, mesure,...)

**→** Critère sémantique

Un complément essentiel est sélectionné par le verbe dont il dépend et il vient très logiquement le compléter.

Ce complément a une valeur logique, il informe sur le lieu, le poids, la distance, etc

**→** Critère morphologique

Certains sont construits directement :

ex : Ces livres valent 10 euros.

D’autres indirectement, càd en employant une préposition :

ex : Ce message remonte à la semaine dernière.

**→** Critères syntaxiques :

⦁ critère de la place du mot dans la phrase, opération de déplacement

On ne peut pas le déplacer

ex : Il ira à Toulouse. \*A Toulouse il ira.

⦁ opération de suppression

On ne peut le supprimer sans quoi la phrase paraît inachevée, car le compl. essentiel dépend d’un verbe qui ne peut pas être employé sans complément.

ex \*Ce pull coûte. \* Ils allaient. \* Cette histoire remonte à. \* Le chêne mesure.

Fonction complément du nom

**→** Critère sémantique

Apporte une information complémentaire à un nom.

**→** Critère morphologique

Le CdN est le plus souvent un autre nom. Ex : Une tasse à café, un livre pour enfant

**→** Critères syntaxiques

⦁ opération de déplacement

Le CdN étant placé juste après le nom qu’il complète, il n’est pas possible de le déplacer sans changer radicalement le sens de l’énoncé.

ex : J’ai vu le hérisson du jardin / J’ai vu le jardin du hérisson / J’ai vu du jardin le hérisson.

⦁ construction du CdN

Le CdN est construit grâce à une préposition, souvent *à, de* ou *en*, qui sert de lien entre le nom et son complément.

ex : une table en bois, les palmiers du jardin, une tondeuse à gazon

⦁ opération de substitution

Il est rare de pouvoir remplacer un nom CdN par un pronom personnel. Mais on peut le remplacer par un autre CdN

La voiture des voisins <=> \* la voiture d’eux. Mais : La voiture à boîte automatique

⦁ opération de suppression

Le CdN est une fonction non essentielle, qui peut donc être supprimée dans la phrase.

Le CdN est un élément facultatif du groupe nominal.

**/!\** à ne pas confondre le CdN et le COI.

Tous les deux sont construits indirectement, par l’intermédiaire d’une préposition.

Tous les deux peuvent répondre aux questions «à qui? à quoi?» , «de qui? de quoi?» - d’où la confusion entre ces deux fonctions.

- Mais c’est après le verbe qu’on pose la question pour un COI. ex Il parle à ses enfants. Il parle à qui?

Et c’est après le nom qu’on pose la même question pour obtenir un CdN. ex Le père de mes enfants. Le père de qui ?

- On peut remplacer le COI par un pronom personnel. ex Il parle à ses enfants > Il leur parle.

Ce n’est pas possible pour un CdN. \*le père d’eux.

Fonction épithète

**→** Critère sémantique

Une épithète (mot féminin) ajoute une information au nom sur lequel elle porte.

**→** Critère morphologique

Seuls les adjectifs peuvent assumer cette fonction (adj qualificatif, ou participe passé employé comme un adjectif)

L’épithète s’accorde en genre et en nombre avec le nom auquel elle se rapporte.

**→** Critères syntaxiques

⦁ critère de la place du mot dans la phrase, opération de déplacement

Une épithète est toujours placée à côté du nom qu’elle complète. Soit après, le plus souvent ; soit avant.

ex : un épouvantable cauchemar. Un cauchemar épouvantable.

**NB** On dit qu’une épithète est détachée (= fonction «épithète détachée») quand elle est séparée du nom par une virgule et qu’on peut la déplacer. Elle indique souvent la cause.

ex : Le muret, très ancien, a fini par s’écrouler. Très ancien, le muret a fini par s’écrouler.

⦁ opération de l’ajout

Il est possible le plus souvent d’ajouter un adverbe devant l’adjectif épithète pour faire varier son intensité.

ex un trajet rapide > un trajet **très** rapide.

⦁ opération de suppression

Élément facultatif du groupe nominal, l’adj. épithète peut être supprimé (parce qu’il est épithète, et pas parce que c’est un adjectif)

ex : L’écureuil (adulte) se nourrit de (petites) baies (sauvages).